

Séance 10

Semaine du 09 avril 2023

*Il y'a deux règles dans le placement. :
La première est : Ne perdez pas votre argent,
la seconde : N'oubliez pas la première.*

Contrôle Continu 3**Durée : 1h15****Programme : Microstructure****Exercice 1 - Rentabilité**

La société BANDELAC émet un titre de créance négociable qui donnera lieu à un remboursement de 500 000 € dans six mois, soit 122 jours. Le TCN est émis sur la base d'un taux in fine de 3,00%. Les intérêts sont précomptés.

L'acheteur du TCN décide de le revendre 61 jours plus tard. Au moment de la revente, les taux sont désormais égaux à 3,50%.

1. A quel prix est émis le TCN ?
2. Quel est le prix de revente
3. Quelle est la rentabilité du placement ?
4. Si les taux n'avaient pas bougé, quel aurait été la rentabilité du placement ?